Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2023-11 visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée de 3 étages et de 30 logements aux 315, 319 et 355, chemin du Coteau-Rouge (lots 3 222 062 et 3 222 068) (district du Coteau-Rouge)	6 juin 2023 12 juin 2023

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 21 juin 2023.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil